



Votre contact en direct
046marie.amblard@pole-emploi.net

C46/ID351/HC1G

Mme GLASER SARAH-MAUD
9 ROUTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

Références à rappeler

numéro identifiant 7593109E
numéro de créance 20181105I01

BEZIERS, le 05 novembre 2018

TC461951 HC1G

Objet : Notification de trop-perçu

Madame GLASER,

Sauf erreur de notre part, nous vous avons versé en trop la somme de **173,16** euros, au titre de votre Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi, au cours de la période **de mars 2018**.

Pour le motif suivant : Vous avez exercé une activité professionnelle salariée. Le revenu de cette activité ne peut être cumulé intégralement avec les allocations de chômage.

Vous avez perçu 173,16 euros, or vous auriez dû percevoir 0,00 euros (le détail est accessible en annexe 1 de ce courrier).

Dans un délai d'un mois, vous devez rembourser la totalité de la somme trop versée par virement, chèque, mandat.

En cas de difficultés financières, vous pouvez demander un échelonnement du remboursement (paiement en plusieurs fois) dont le montant et la durée seront déterminés en fonction de vos ressources et charges.

Il vous est aussi possible de :

- demander un effacement de dette, qui sera examiné par l'instance paritaire, après analyse de votre situation personnelle et de vos explications ;
- contester le trop-perçu en formant un recours gracieux préalable (dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la présente décision).

Nous vous informons que nous avons également la possibilité d'effectuer des **retenues** sur vos allocations, qui seront fonction du barème légal en vigueur et qui prendront en compte le nombre de personnes à charge (article L. 5426-8-1 du code du travail). A cet effet, nous vous invitons à nous renvoyer le coupon réponse et le questionnaire partie « personnes à charge » joints à ce courrier, complétés et signés.

Les démarches à suivre sont décrites en annexe 2 de ce courrier (**Démarches - Mode d'emploi**).

Nous vous prions d'agréer, Madame GLASER, nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI CAPISCOL PARC CLUB LA DEVEZE CS 50641 166 RUE MAURICE BEJART 34500 BEZIERS

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 A 12H30, RECEPTION SUR RDV LES APRES MIDI.

ANNEXE 1 DETAIL DU TROP-PERCU

Vous avez perçu 173,16 euros, or vous auriez dû percevoir 0,00 euro. La différence à rembourser s'élève à **173,16** euros.

Tableaux : détail des sommes perçues par période et de celles qui auraient dû être perçues

Pour la période*	Somme perçue (€)
01.03.2018 au 06.03.2018	173,16
Total : 173,16 euros	

Pour la période	Somme qui aurait dû être perçue (€)
Total : 0 euro	

* Les périodes indiquées correspondent aux nombres de jours indemnisés et non à la période de l'événement à l'origine du trop-perçu.

LES BONNES PRATIQUES DE L'ACTUALISATION POUR LIMITER LES TROP-PERÇUS

- Communiquez votre **salaire brut** pour les périodes travaillées
- Si le salaire communiqué n'est qu'une estimation, ne le **sous-estimez** pas.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter www.pole-emploi.fr : « Les allocations ou prestations trop-perçues ».

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI CAPISCOL PARC CLUB LA DEVEZE CS 50641 166 RUE MAURICE BEJART 34500 BEZIERS

www.pole-emploi.fr - **3949** Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 A 12H30, RECEPTION SUR RDV LES APRES MIDI.

ANNEXE 2 - DEMARCHES - MODE D'EMPLOI

POUR REMBOURSER LA TOTALITE DE LA SOMME TROP VERSEE
(remboursement en une seule fois)

- Vous avez un **délai de 1 mois** à compter de la réception de ce courrier pour rembourser.
- Vous devez rappeler vos **références 7593109E / 20181105I01** pour le mode de paiement choisi :
 - par **virement** sur notre compte n° FR76 3148 9000 1000 2231 2376 547 BSUIFRPPXXX, en mentionnant vos références
 - par **chèque** libellé à l'ordre de Pôle emploi, en mentionnant au dos vos références à envoyer par courrier postal à l'adresse indiquée en bas de ce courrier
 - par **mandat** à l'ordre de Pôle emploi en mentionnant vos références

POUR DEMANDER UN ECHELONNEMENT DU REMBOURSEMENT
(remboursement en plusieurs fois)

- Vous avez un délai de **1 mois** à compter de la réception de ce courrier pour vous manifester.
- Merci de renseigner et renvoyer :
 - le **coupon réponse** précisant votre demande d'échelonnement,
 - le **questionnaire ressources et charges du foyer** rempli et les **justificatifs** associés.
- Votre demande est à adresser à Pôle emploi via l'un des moyens suivants :
 - **e-mail** à l'adresse de votre conseiller 046marie.amblard@pole-emploi.net, l'objet de votre mail ne doit comporter que **votre numéro d'identifiant (7593109E)**
 - **courrier postal** à l'adresse indiquée en bas de ce courrier.

POUR DEMANDER UN EFFACEMENT DE DETTE
(diminution du montant de la dette ou effacement total du montant)

- Merci de renseigner et renvoyer :
 - le **coupon réponse** précisant votre demande d'effacement de dette,
 - le **questionnaire ressources et charges du foyer** rempli et les **justificatifs** associés.
- Votre demande est à adresser à Pôle emploi via l'un des moyens suivants :
 - **e-mail** à l'adresse de votre conseiller 046marie.amblard@pole-emploi.net, l'objet de votre mail ne doit comporter que **votre numéro d'identifiant (7593109E)**
 - **courrier postal** à l'adresse indiquée en bas de ce courrier.

POUR CONTESTER LE TROP-PERCU
(recours gracieux préalable)

- Vous avez un **délai de 2 mois**, à compter de la réception de ce courrier pour contester la somme versée en trop (article R. 5426-19 du code du travail) ;
- Merci de renseigner et renvoyer :
 - le **coupon réponse** précisant votre contestation, accompagné des pièces justifiant de votre contestation
- Votre contestation est à adresser à Pôle emploi via l'un des moyens suivants :
 - **e-mail** à l'adresse de votre conseiller 046marie.amblard@pole-emploi.net, l'objet de votre mail ne doit comporter que **votre numéro d'identifiant (7593109E)**
 - **courrier postal** à l'adresse indiquée en bas de ce courrier.

POUR UNE PRISE EN COMPTE CORRECTE DES PERSONNES A VOTRE CHARGE
(en cas de retenues sur allocations)

- Merci de renseigner le **coupon réponse** précisant votre demande et le questionnaire partie « **personnes à charges** » rempli.
- Adressez-les par **e-mail** (l'objet de votre mail ne doit comporter que **votre numéro d'identifiant (7593109E)**) à votre conseiller 046marie.amblard@pole-emploi.net ou par **courrier postal** à l'adresse indiquée en bas de ce courrier.

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI CAPISCOL PARC CLUB LA DEVEZE CS 50641 166 RUE MAURICE BEJART 34500 BEZIERS

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 A 12H30, RECEPTION SUR RDV LES APRES MIDI.

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI CAPISCOL PARC CLUB LA DEVEZE CS 50641 166 RUE MAURICE BEJART 34500 BEZIERS

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 A 12H30, RECEPTION SUR RDV LES APRES MIDI.

COUPON REPONSE TROP-PERCU
A retourner à Pôle emploi

C46/ID351/HC1G

POLE EMPLOI CAPISCOL
 PARC CLUB LA DEVEZE CS 50641
 166 RUE MAURICE BEJART
 34500 BEZIERS

Mme GLASER SARAH-MAUD
 9 ROUTE DE MINERVE
 34210 AZILLANET

A

le / /

Références à rappeler

numéro identifiant 7593109E
 numéro de créance 20181105I01
 Contact Pôle emploi 046marie.amblard@pole-emploi.net

Objet : **Réponse à notification de trop-perçu**

Madame, Monsieur,

A la suite de la réception de la notification de trop perçu du 05 novembre 2018 :

(Cochez votre choix)

- ☐ Je **rembourse la totalité** du trop-perçu en une fois par chèque ci-joint (*références 7593109E / 20181105I01 à noter au dos du chèque*).
- ☐ Je demande un **échelonnement du remboursement** pour un paiement en plusieurs fois : je renseigne le questionnaire « Ressources et charges du foyer » (page suivante), afin de permettre de déterminer le montant des échéances et la durée du remboursement et j'explique ma demande.
- ☐ Je demande un **effacement de ma dette** : je renseigne le questionnaire « Ressources et charges du foyer » (page suivante) afin de permettre un examen correct de ma situation et j'explique ma demande.
- ☐ Je **conteste** le trop perçu : je forme un **recours gracieux préalable** et j'explique ma demande.
- ☐ Je renseigne la partie « personnes à charge » du questionnaire « Ressources et charges du foyer » (page suivante) pour un **calcul au plus juste des retenues sur mes allocations à venir**.

N'oubliez pas de joindre à ce coupon le **questionnaire** « Ressources et charges du foyer » rempli et les **justificatifs** associés si nécessaire.

Explications de ma demande :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature :

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI CAPISCOL PARC CLUB LA DEVEZE CS 50641 166 RUE MAURICE BEJART 34500 BEZIERS

www.pole-emploi.fr - **3949** Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 A 12H30, RECEPTION SUR RDV LES APRES MIDI.

Références à rappeler

numéro identifiant 7593109E

numéro de créance 20181105I01

QUESTIONNAIRE RESSOURCES ET CHARGES DU FOYER**A retourner à Pôle emploi**

Situation de famille : ☐ Mariée ☐ Partenaire PACS ☐ Vie maritale
☐ Célibataire ☐ Divorcée / Séparée ☐ Veuve

Personnes à charge (art. R. 3252-3 du code du travail)

- le **conjoint** (ou le partenaire lié par un PACS ou le concubin du débiteur) dont les ressources personnelles sont **inférieures au montant du RSA**
- tout **enfant** ouvrant droit aux prestations familiales et se trouvant à la **charge** effective et permanente du débiteur ainsi que tout enfant à qui ou pour le compte de qui le débiteur verse une **pension alimentaire**
- tout **ascendant** (père, mère, grands-parents) qui **réside** avec le débiteur **ou** auquel le débiteur verse une **pension alimentaire** et dont les ressources personnelles sont **inférieures au montant du RSA**

Nom Prénom	Lien de parenté	Ressources
.....		 EUR
.....		 EUR
.....		 EUR
.....		 EUR

Ressources mensuelles fixes <i>Joindre impérativement les justificatifs (photocopies)</i>	Vos ressources <i>(montant mensuel net)</i>	Ressources conjoint <i>(montant mensuel net)</i>
Salaire	 EUR	 EUR
Pension / retraite	 EUR	 EUR
Allocations de chômage	 EUR	 EUR
Revenus activité non salariée (indépendant)	 EUR	 EUR
Pension alimentaire perçue	 EUR	 EUR
Prestations de sécurité sociale	 EUR	 EUR
Autres prestations (allocations familiales, CAF, MSA)	 EUR	 EUR
Divers à préciser :	 EUR	 EUR

Charges mensuelles fixes <i>Joindre impérativement les justificatifs (photocopies)</i>	Montant mensuel
Loyer ou crédit immobilier	 EUR
Energie / Eau	 EUR
Assurances (habitation / voiture...)	 EUR
Impôts (revenu / locaux / fonciers)	 EUR
Pension alimentaire versée ou saisie-arrêt	 EUR
Autres (crédit à la consommation...)	 EUR

Avez-vous saisi la commission de surendettement ? ☐ oui ☐ nonSi oui, votre demande a-t-elle été déclarée recevable par la commission (joindre le justificatif) ? ☐ oui ☐ non**J'ai pris connaissance de l'article ci-dessous et j'atteste sur l'honneur l'exactitude de mes déclarations.**

A le/...../.....

Signature

Art. 441-1 du code pénal : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende ».

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI CAPISCOL PARC CLUB LA DEVEZE CS 50641 166 RUE MAURICE BEJART 34500 BEZIERS

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 A 12H30, RECEPTION SUR RDV LES APRES MIDI.